

SEANCE du 9 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, et le neuf avril, à 18 heures 30,
Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nelly MEUNIER-CHANUT, Maire.

Nombre de membres :

Date de convocation 5 avril 2024

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Présents : Jean-Claude BOS, Bénédicte BOURGEON, Joël DEMULE, Carine PLUMIER, Philippe GELIN, Guy BUGAUD, Isabelle BON, Ophélie GOULEY, Sébastien GUILLOT, Alain BOURGEON, Michel BONNOT, Jean-Yves CHARLES, Muriel RUSTAND

Absents excusés avec procuration : Michel BAYLE a donné procuration à Isabelle BON, Mylène PLANKO à Bénédicte BOURGEON, Dominique FONGARNAND à Jean-Claude BOS, Géraldine SARRON à Joël DEMULE

Absent : Valentin CADEL

Secrétaire de séance : Muriel RUSTAND

Rapporteur : Nelly MEUNIER-CHANUT

N° DE2024-50

Objet : Acquisition de la parcelle N°AE406 appartenant à l'OPAC- Budget Annexe MSP

Madame Nelly MEUNIER-CHANUT fait part du courrier du 16 février dernier de M. Lionel DUPARAY proposant la vente de la parcelle N°AE406, appartenant l'OPAC de Saône et Loire, d'une surface de l'ordre de 1500 m² pour un montant de 65 000 €.

Cette acquisition est liée au projet de construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'acquérir la parcelle N°AE406, située rue du Parc, d'une surface de l'ordre de 1 500 m², appartenant à l'OPAC pour un montant de 65 000 € HT,

- décide de prendre en charge des frais inhérents à cette vente,

- autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Secrétaire
Muriel RUSTAND



Le Maire
Nelly MEUNIER-CHANUT



Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 071-217102029-20240409-DE2024_50-DE

